

Département : Haute-Loire.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAPELLE D'AUREC
n°2026.02.07
Séance du 20 Mars 2026**

Nombre de membres	- afférents au Conseil Municipal	:	15	Date de la convocation :
	- en exercice	:	15	16 Mars 2026
	- présents	:	13	
	- excusés	:	2	

L'an deux mil vingt six le vingt mars à 19 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de LA CHAPELLE D'AUREC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de. Yvette CHOL

Présents : Caroline DI VINCENZO, Éric PETIT, Yvette CHOL adjoints
Didier LHOSTE, Christian FAUVET, Virginie SOLILY, David RODRIGUES, Angélique ROLHION, Antoinette ESTEVE GONNET, Boris RIGAUDON, Aurélie FOURNEL, Thomas JANUEL, Marie-Laure CIVET, Conseillers.

Excusés : Yves DARLES, Johana BARTHELEMY

Boris RIGAUDON a été nommé secrétaire

Objet de la délibération :

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
pour la CAPTURE des CARNIVORES DOMESTIQUES ERRANTS
(S.I.C.C.D.E.)
DESIGNATION des DELEGUES**

Madame le Maire rappelle que, suite aux élections municipales, le Conseil Municipal doit procéder à la désignation des délégués (1 titulaire et 1 suppléant) qui siégeront au Syndicat Intercommunal pour la Capture des Carnivores Domestiques Errants (S.I.C.C.D.E.).

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité des membres présents, les délégués suivants pour siéger au Syndicat Intercommunal pour la Capture des Carnivores Domestiques Errants :

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Eric PETIT	Didier LHOSTE

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme au registre
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
Le 23 mars 2026 et publication sur le site internet
de la Commune le 23 mars 2026

Le Maire

Caroline DI VINCENZO

AR Prefecture

043-214300584-20260320-DELI_2026_02_07-DE
Reçu le 23/03/2026